QCP/ING
LE RETOUR EN PRESENTIEL POUR TOUS !

N° 102

14 octobre 2026

Les techniciens rappelés sur site

La direction QCP vient d'informer les techniciens de QCP/ING de la suppression de leur éligibilité au télétravail.
Elle justifie cette décision par le besoin d'améliorer la réactivité et les résultats qualité, ainsi que par une réorganisation du périmètre des techniciens vers l'archétype cible.
Cette décision entraîne l'arrêt de l'avenant de télétravail, avec un délai de prévenance d'un mois.

☺ Nous comprenons les contraintes industrielles et la nécessité d'accompagner le montage.

☹ Nous refusons que l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle soit sacrifié.

La **CFE-CGC** demande :

- Le maintien d'une approche pragmatique du Travail A Distance ;
- Une application équitable pour tous ;
- Une évaluation des impacts sur les conditions personnelles de chaque salarié concerné ;
- Un échange individuel et un suivi de sa mise en œuvre (ex : Briefing Debriefing Individuel) ;
- Une régularisation de la fiche de paie dès l'application de cette mesure.



Les militants de la CFE-CGC suivront avec attention l'accompagnement des salariés ainsi que les effets de ce changement.

N'hésitez pas à solliciter les représentants de la CFE-CGC et à leur faire remonter les difficultés rencontrées sur le terrain ou par mail : cfecgc.psamu@gmail.com



Le bien-être au travail doit rester un principe essentiel